



Bienvenue !

La Galerie du Zéro Déchet :
un lieu pour découvrir, expérimenter et échanger
autour d'un autre mode de vie.





Mon dernier geste zéro déchet





Historique du projet

8

15

7

1

5

19

- Rencontre du Collectif pro (assos/entreprises) “Zéro Déchet = 100% Ressources” le **8** de chaque mois
- appel à projet **15** lieux
- Une équipe coeur constituée de **7** personnes
- La **1**ère place sur le lieu “La Galerie Dulcie”
- **5** commissions à mettre en place
- Une ouverture prévue en **2019**





Les enjeux (liste non exhaustive)



Déchets ou **ressources** ?

Enfouissement + incinération \Leftrightarrow économie circulaire

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Coût énergétique du transport de marchandise.

Un continent de plastique.

Limites des terres rares (ressources rares)

La fin du plastique jetable

L'obsolescence programmée





Idées maîtresses du projet

Le zéro déchet :

- une entrée vers un **mode de vie plus durable**.
- chacun avance **à son rythme**.

La Galerie :

- Le particulier, le responsable d'entreprise... peut s'**informer et proposer**.
- Montrer les nombreuses initiatives du territoire
- Un lieu où l'on trouve des **solutions**.



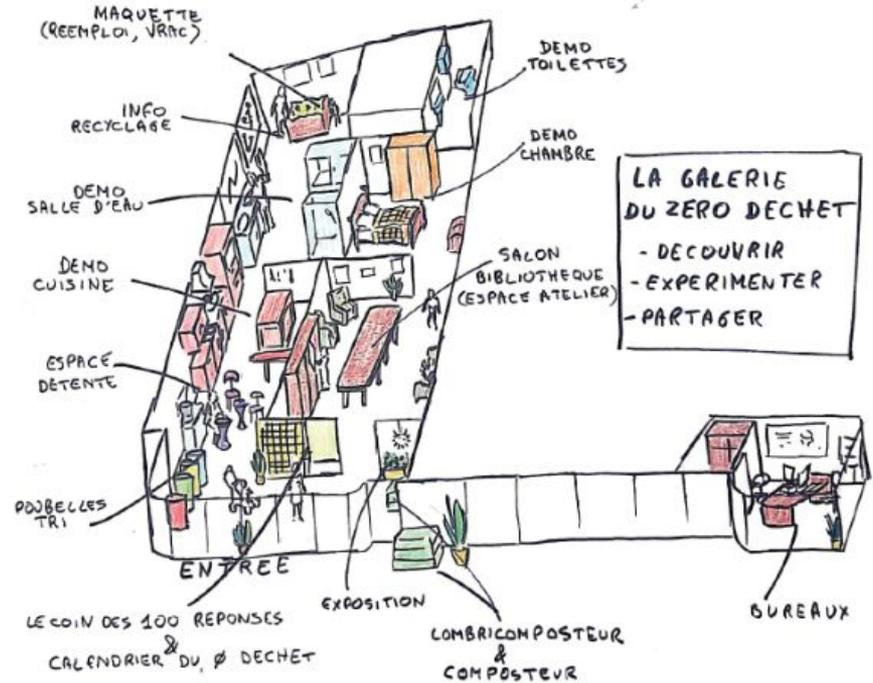


Fonctionnement

Ouvert au public : **mercredi et samedi**
(13h-19h)

Visites possibles sur réservation :
10h-12h/14h-16h

Ateliers animés par les structures
adhérentes sur inscription





Le projet

Découvrir un nouveau mode de vie	S' habiller durablement
Fabriquer ses produits ménagers/cosmétiques	Partager des moments de convivialité
Participer à des conférences et découvrir des expos temporaires	Vivre une parentalité engagée
La réduction des déchets en entreprise	Détourner des objets du quotidien (up-cycling)
Expérimenter une cuisine zéro gaspi,	Organiser des événements zéro déchet
Comprendre les consignes de tri ,	Tout savoir sur le compostage
Réparer ou faire réparer électroménager/ électronique	Acheter sans emballage
S'équiper en meubles et livres d'occasion	Devenir un éco-sportif





Phases du projet

Août → Janvier : travaux de mise aux normes par la ville de Nantes

Janvier : remise des clés à l'association

Janvier → Mars : travaux d'aménagement de la Galerie

>> A NOUS TOUS DE JOUER <<

Mars/Avril : ouverture de la Galerie du Zéro Déchet





Plan financier : pourquoi un plan sur 3 ans ?

- ❑ 2019 : démarrage de la Galerie pour une ouverture au printemps 2019
 - ❑ Recherches actives de bénévoles, partenaires et financements
 - ❑ salarié au 3/5ème sur une partie de l'année et stagiaire
 - ❑ investissement (temps et financier) important pour l'aménagement de la galerie
- ❑ 2020 : 1ère année complète de fonctionnement de la Galerie
 - ❑ Amélioration du fonctionnement (planning, meilleures connaissances de nos forces et axes améliorations)
 - ❑ Objectif d'un salarié à plein temps accompagné d'un service civique
- ❑ 2021 : 2^{nde} année de fonctionnement (plus efficiente)
 - ❑ La Galerie est connue et reconnue
 - ❑ Son champs d'action couvre l'ensemble de la région
 - ❑ Plus grande autonomie financière (prestations, mécénats)



CHARGES	2 018	2 019	2 020	PRODUITS	2 018	2 019	2 020
60 Achats matière et fournitures	4 050	2 100	2 100	70 Vente de produits et services	6 780	15 924	17 671
achat matière et fournitures	3 000	1 200	1 200	Prestations locations bureau annuel	3 600	4 800	4 800
Autres fournitures (petit matériel)	1 050	900	900	Prestations locations espaces ateliers	2 380	6 674	7 671
61 Services extérieurs	2 600	2 450	2 450	Autres prestations / appel d'offre pédagogie	200	2 750	3 000
Locations immobilières et mobilières	1 650	1 650	1 650	Locations diverses	0	500	1 000
Entretien et réparations	300	150	150	Produits des activités annexes	600	1 200	1 200
Assurances	400	400	400				
Documentation	100	100	100	74 Subventions d'exploitation	22 500	19 000	16 500
Cotisations	150	150	150	Etat			
62 Autres services extérieurs	5 470	5 720	5 720	Autres : ADEME	15 000	15 000	15 000
Honoraires	1 500	1 800	1 800	FDVA	0	0	0
Publicité, publications	2 500	2 000	2 000	Collectivités territoriales			
Déplacements et missions	850	1 300	1 300	Département	0	1 500	1 500
				Communauté de communes : Nantes			
Frais postaux et télécommunications	520	520	520	Métropole	2 500	2 500	0
Services bancaires	100	100	100	Commune : bureau des projets	5 000	0	0
				75 Produits de gestion courante	1 280	8 140	12 760
63 Impôts, taxes	250	250	250	Crowdfunding	0	0	0
Impôt et taxes	250	250	250	Cotisations	1 280	2 140	2 760
				Dons des membres et autres bienfaiteurs (crowdfunding)	0	0	0
Autres impôts, taxes				Dons provenant du mécénat d'entreprise			
64 Charges de personnel	11 900	25 780	26 960	Fondations	0	6 000	10 000
Rémunération personnel	7 020	15 912	16 224	Autres produits de gestion courante			
Charges sociales	3 780	8 568	8 736				
Autres charges de personnel	1 100	1 300	2 000				
65 Autres charges de gestion courante	0	0	0	Autres produits			
66 Charges financières	0	0	0	76 Produits financiers			
67 Charges exceptionnelles	0	0	0	77 Produits exceptionnels			
68 Dotations aux amortissements et provisions	3 567	3 567	3 567				
TOTAL DES CHARGES	27 837	39 867	41 047	TOTAL DES PRODUITS	30 560	43 064	46 931
Résultat bénéficiaire	2 723	3 197	5 884				



Types de Produits	2019	2021
Produits et services*	22%	38%
Subventions d'exploitation	74%	35%
Autres produits (cotisations, mécénat)	4%	27%
Total	100%	100%
Total produits	30 560	46 931

* Détails produits et services	2019	2021
Prestations locations bureau annuel	53%	27%
Prestations locations espaces ateliers	35%	43%
Recette pots et événements	9%	17%
Offre pédagogique	3%	6%
Autres locations (événements entreprises)	0%	7%
Total	100%	100%
Total produits et services	6 780	17 671



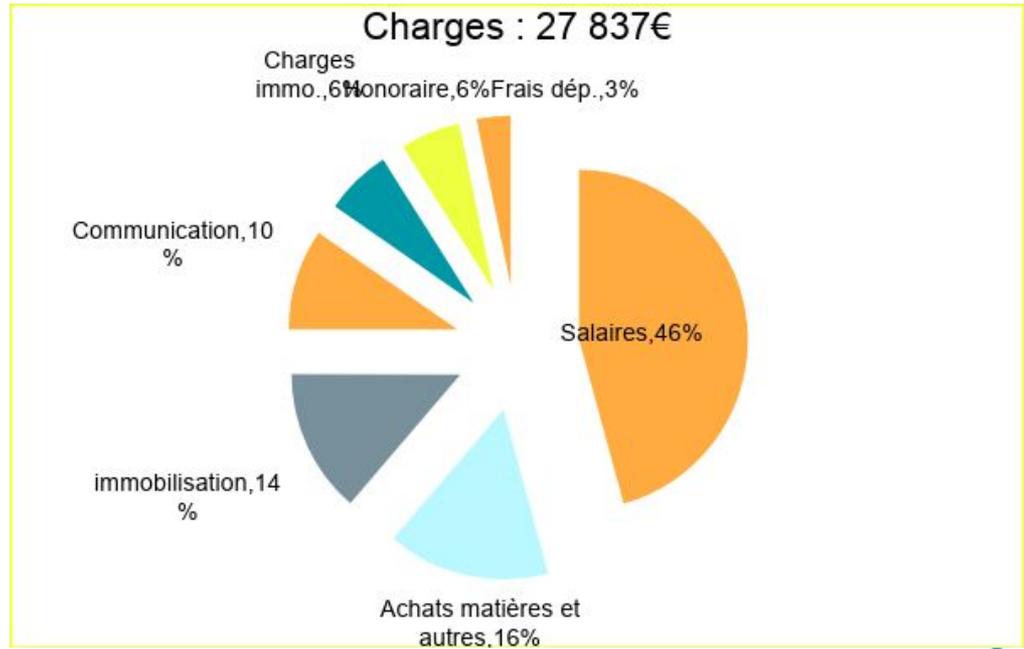
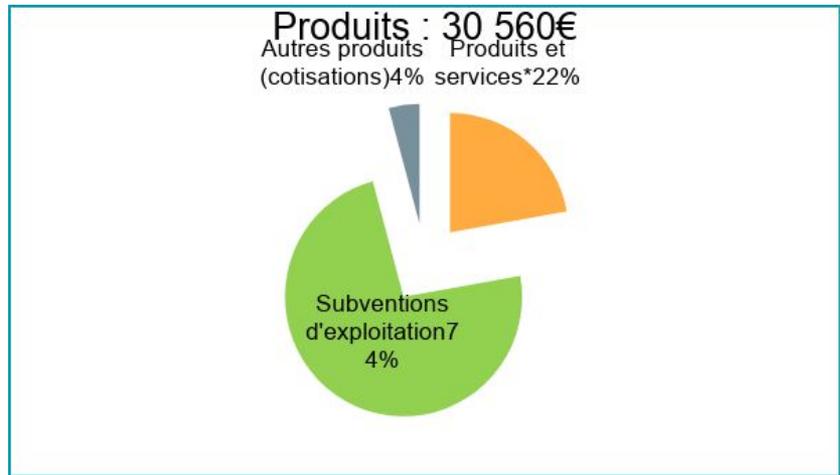


Types de charges	2019	2021
Salaires	43%	68%
Achats matières et autres	15%	5%
immobilisation	13%	9%
Communication	9%	5%
Charges immo.	6%	4%
Honoraires	5%	5%
Remboursement frais bénévoles	3%	3%
Sous total	93%	99%
Total charges	27 837	41 047





Budget 2019 : Résultat 2 700€





Détail des produits 2019	Montant	%
Produits et services	6 780	22%
<i>Prestations locations bureau annuel</i>	3 600	12%
<i>Prestations locations espaces ateliers (de 8€ à 5€/heure)</i>	2 380	8%
<i>Recette pots et événements</i>	600	2%
<i>Offre pédagogique</i>	200	1%
<i>Autres locations (événement entreprise)</i>	0	0%
Subventions d'exploitation	22 500	74%
<i>ADEME</i>	15 000	49%
<i>Bureau des projets</i>	5 000	16%
<i>Nantes Métropole</i>	2 500	8%
Autres produits (cotisations)	1 280	4%
Total produits 2019	30 560	100%





Budget 2019 : principales hypothèses

Produits

- ✓ Subvention de l'ADEME pour 15 000€ * 3 ans (création du poste de salarié)
- ✓ Location de la partie bureau dès l'ouverture (400€ par mois pour 2 ou 3 entités)
- ✓ Location des espaces pour les ateliers (tarif dégressif de 8€ à 5€ de l'heure)
- ✓ Adhésions de 35 citoyens à titre individuel et 22 structures (associations, entreprises...)
- ✓ Subventions du bureau des projets pour 5 000€ et de Nantes Métropole pour 2 500€
- ✓ A noter : pas d'appel au crowdfunding

Charges

- ✓ Salarié au 3/5^e dès avril 2019 puis 100% à partir de janvier 2020
- ✓ Un budget communication « conséquent »
- ✓ Des investissements pour l'agencement du local avec un budget de 10 000€





Questions

Projet.

Fonctionnement.

Phases

Budget.





Statuts Association “LA GALERIE DU ZERO DECHET”

ARTICLE DES STATUTS	CONTENU
2. OBJET ET MISSIONS	<ul style="list-style-type: none">• Gérer et animer collectivement un lieu témoin d'expérimentation• La sensibilisation des citoyens, associations, entreprises, collectivités, fondations, collectifs... à un mode de vie plus durable ;• La promotion et la pratique du mode de vie zéro déchet ;• La mise en avant des solutions concrètes présentes sur le territoire ;• Le soutien de l'économie locale et de l'ensemble des acteurs du territoire oeuvrant pour la réduction et la valorisation des déchets ;• La création de lien social entre les citoyens du territoire ;• Et toute autre mission permettant d'atteindre l'objet de l'association.
VALEURS FORTES	Coopération, Convivialité, Partage, Transparence, Démarche positive et bienveillante





Statuts Association “LA GALERIE DU ZERO DECHET”

3. SIEGE SOCIAL	A NANTES
4. DUREE	Illimité
5. 6 et 7 ADMISSION DES ADHERENTS	<ul style="list-style-type: none">• Toutes les personnes physiques• Personnes morales agréées par le CA (Majorité simple)• Obligation : Paiement d’une cotisation annuelle (montant voté en AG)• Droits : Participer et voter aux AG
8. PERTE DE LA QUALITE D’ADHERENT	Démission, décès, liquidation judiciaire/dissolution pour une PM, exclusion prononcée par le CA pour motifs graves ou non cotisation
9. RESSOURCES	Cotisations, dons, toutes subventions, dons, bénévolats de compétence, produits de vente de biens ou prestations de services, toutes ressources autorisées par la loi





Statuts Association “LA GALERIE DU ZERO DECHET”

10. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- 1 fois par an au min.
- Convocation peut être décidée par :
 - le président ;
 - un quart des membres du bureau ;
 - un tiers des adhérents de l'asso (à jour de la cotisation)
- Convocation (avec ordre du jour) envoyée 15 jours avant l'AG par le psdt par lettre simple ou courriel.
- AG annuelle : Approbation des comptes, vote du montant de la cotisation, élection des membres du CA
- Procuration possible au profit d'un adhérent de l'asso
- Pas de quorum. Vote à main levée à la majorité simple (sauf si demande de vote à bulletin secret exprimée entre la convocation et l'AG).





Statuts Association “LA GALERIE DU ZERO DECHET”

<p>11. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none">• Pour modifier les statuts, ou dissolution.• Même modalités de convocation que l'AG ordinaire.• Quorum : La moitié des adhérents présents ou représentés. pas de quorum sur deuxième convocation• Majorité : Deux tiers des membres présents
<p>12, 13 et 14. CONSEIL D ADMINISTRATION</p>	<ul style="list-style-type: none">• 3 membres minimum. Max 18.• Elus pour 1 an lors de l'AG annuelle. Candidature adressée par écrit (mail ou lettre) au moins 2 jours avant l'AG• Réunion au moins 1 fois tous les 6 mois.• Quorum : moitié des administrateurs présents. Vote à la majorité simple.• Pouvoirs : tous actes non réservés à l'AG annuelle, surveille la gestion des membres du bureau, actes portant sur des immeubles (bail, vente, achat...), délégations de pouvoirs au président• Administrateurs = bénévoles. Remb de frais possible sous conditions





Statuts Association “LA GALERIE DU ZERO DECHET”

<p>15, 16, 17, 18 - LE BUREAU ET SES MEMBRES</p>	<ul style="list-style-type: none">● Elus par le Conseil d'administration pour 1 an à la majorité simple● Min 3 membres :<ul style="list-style-type: none">- Un.e président.e : tous pouvoirs pour représenter l'association à l'égard des tiers, convoque le CA, convoque et préside l'AG, fixe l'ordre du jour. Ne peuvent être élues au poste de président des personnes exerçant une présidence ou une direction d'une personnalité morale oeuvrant dans le même champ d'action que La Galerie du Zéro Déchet.- Un.e secrétaire : Correspondance et archive, rédaction des procès verbaux d'AG- Un.e trésorier.e : gestion du patrimoine de l'association, tenue de la comptabilité, effectue les paiements et perçoit les recettes.
<p>19 - REGLEMENT INTERIEUR / CHARTE DE FONCTIONNEMENT</p>	<p>Pour fixer les modalités d'exécution des statuts. Etablis et/ou modifiés par le conseil d'administration. S'imposent à tous les adhérents</p>





Statuts Association “LA GALERIE DU ZERO DECHET”

20, 21, 22, 23 -
CLOTURE DES
STATUTS

- Dissolution de l'association : En AGE avec nomination d'un liquidateur. Actif net, s'il y a lieu, dévolu à un organisme ayant un but similaire à La Galerie du zéro déchet.
- Libéralités = dons possibles. Tenue d'un registre par l'association.
- communication électronique : toutes convocations et tous documents pourront être adressés par voie électronique.
- Formalités de publication effectuées par le président.





Des questions ?





5 Commissions

Aménagement
du lieu

Financement
& partenariats

Charte de
fonctionnement

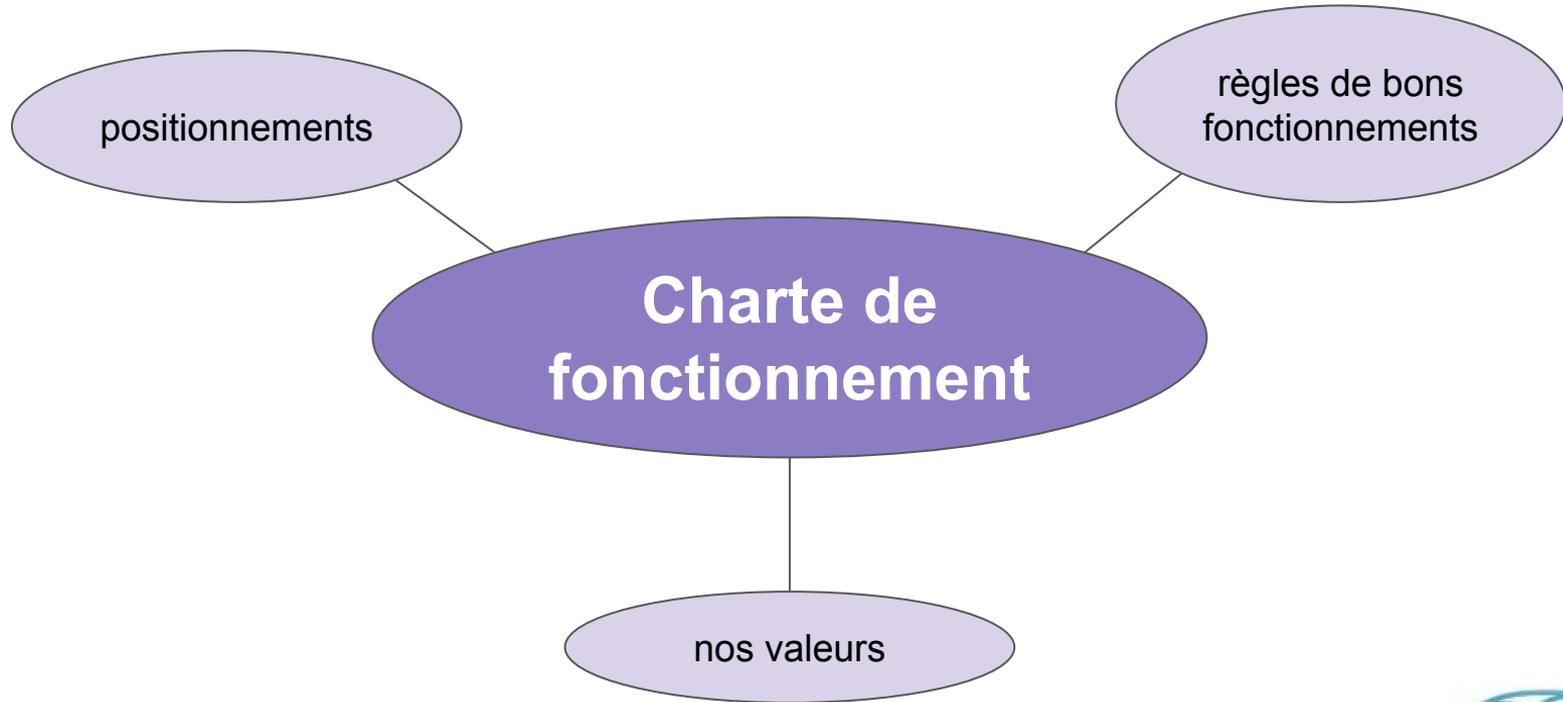
Communication

Vie de la Galerie



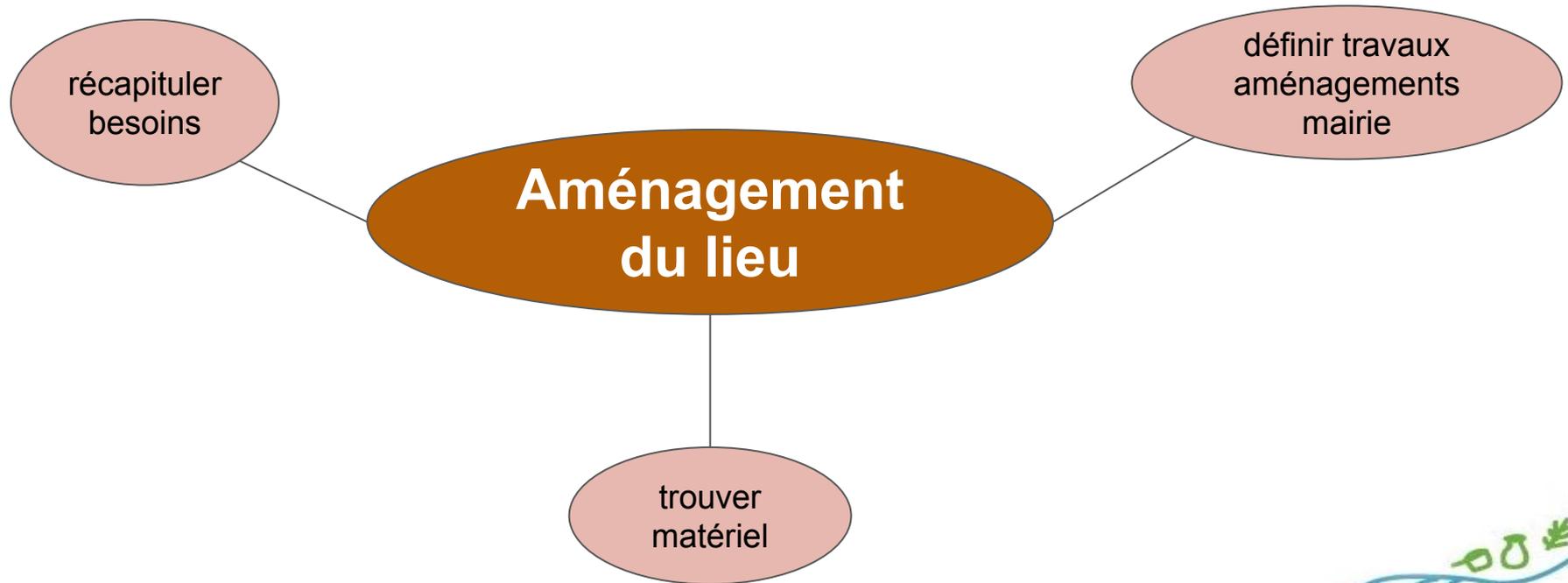


5 Commissions



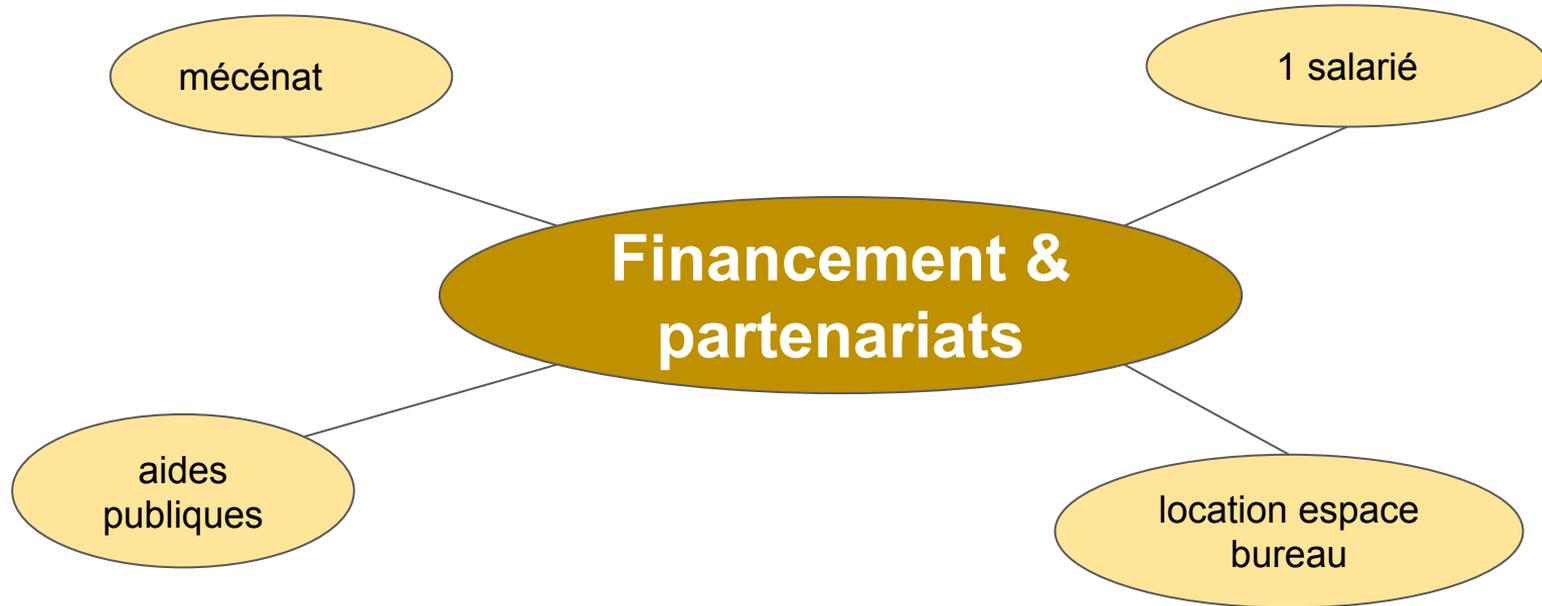


5 Commissions



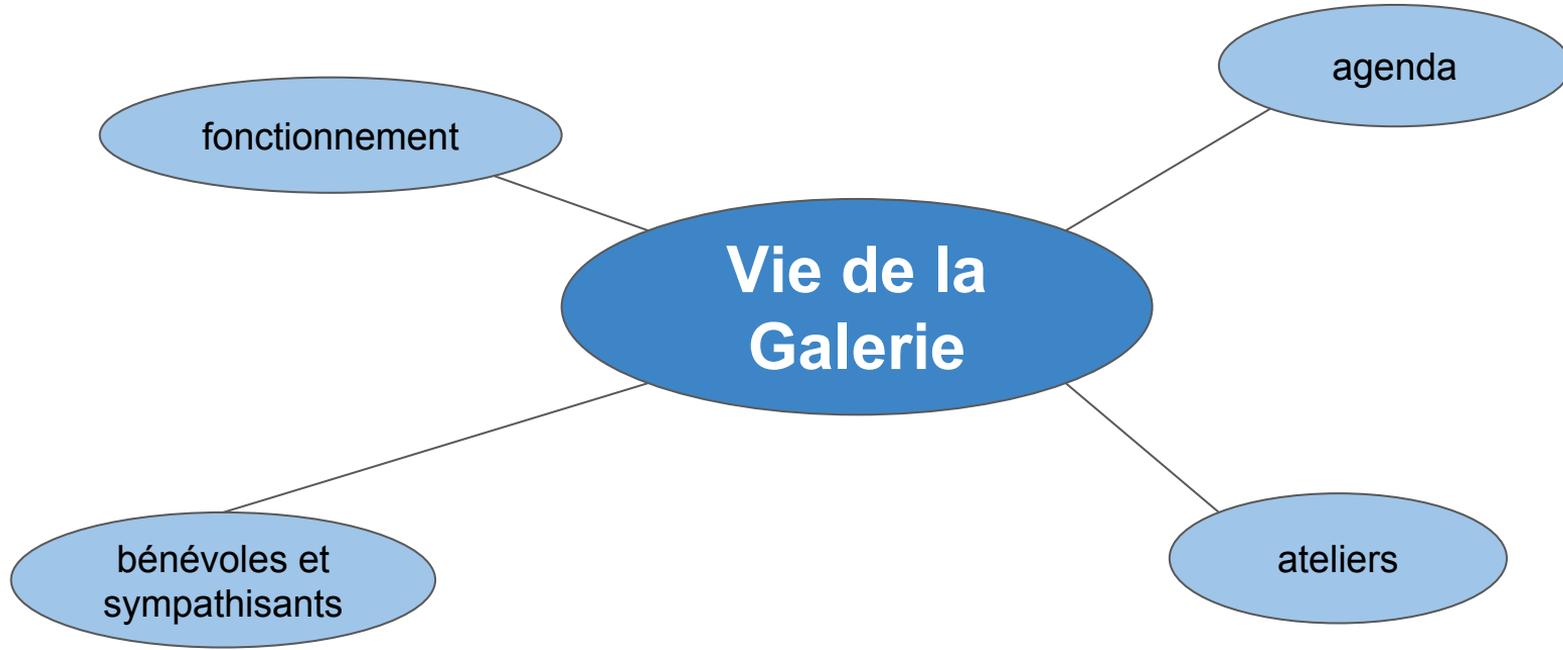


5 Commissions



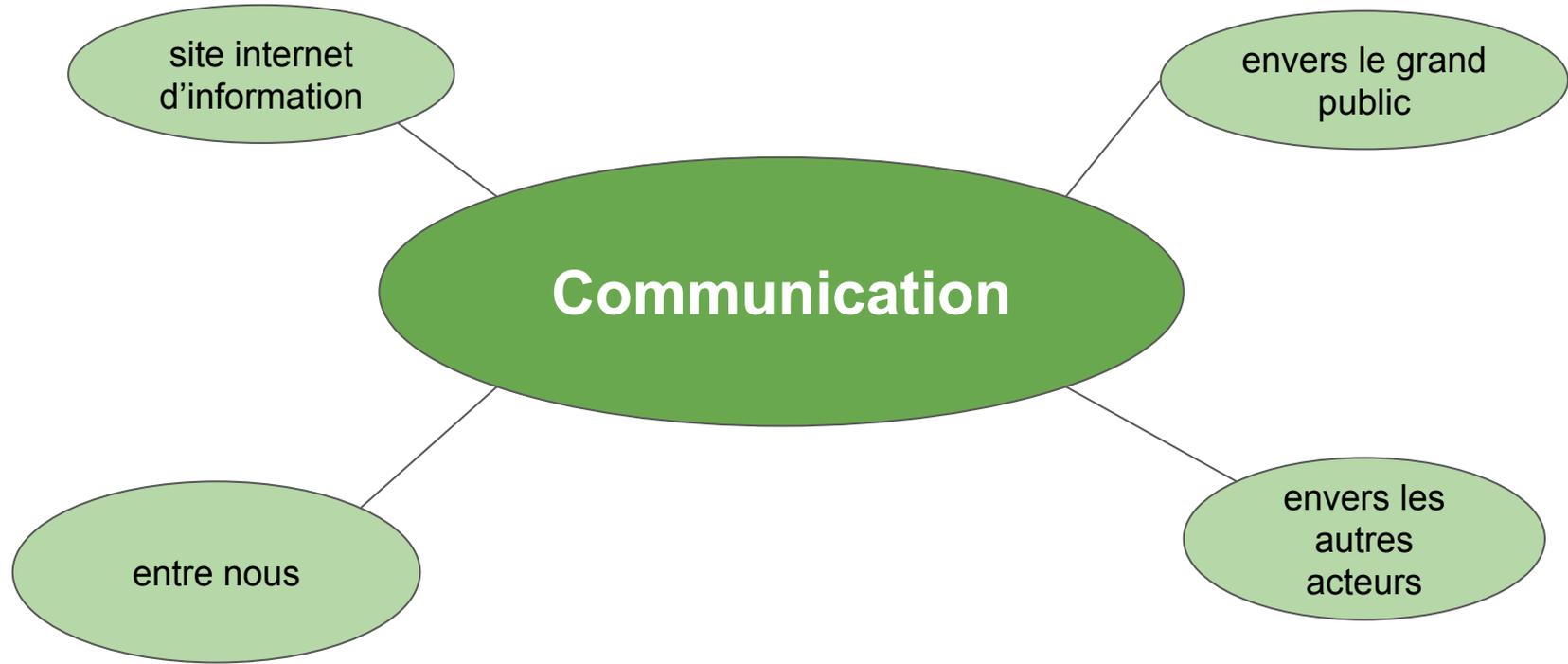


5 Commissions



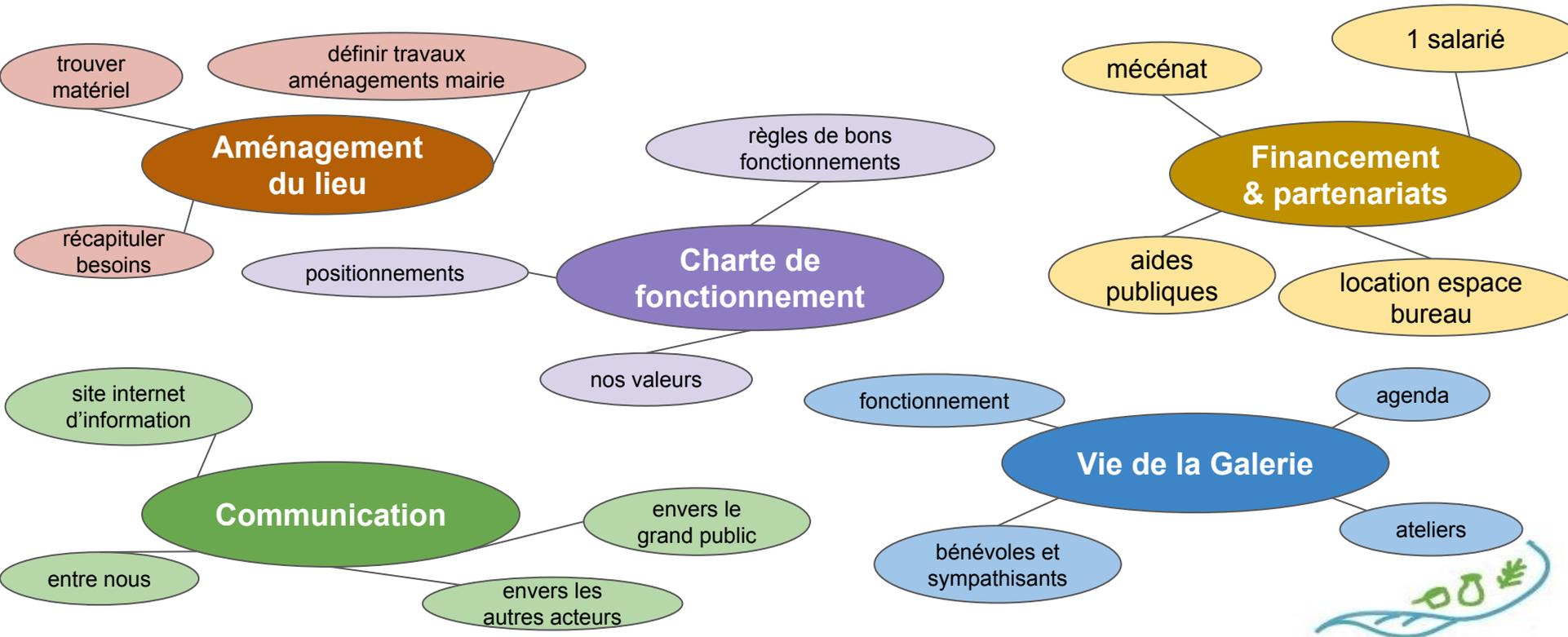


5 Commissions





5 Commissions





Présentation Conseil d'Administration

- Rôle du CA

élu pour 1 an, décide collectivement des orientations stratégiques de l'association, 1 réunion mensuelle de 3H, les membres du bureau font aussi partie du CA, fonctions à titre bénévole.

- Rôle du bureau

élu lors de la première réunion du CA qui devra avoir lieu dans la quinzaine

président = représentation de l'association, convocation des réunions du CA, responsable légal

trésorier = vision globale sur les comptes de l'association, les ressources, les dépenses et en rendent compte au CA

secrétaire = prise de notes des réunions du CA, communication interne entre les membres du CA, et les organes directeurs

le bureau peut se voir en plus des réunions du CA s'ils en ressentent le besoin





Présentation Conseil d'Administration / Vote

Les candidats :

Emilie Guillon, fondatrice du Zeste En plus	Emilie Le Goff
Claire Poirier, consultante en zéro déchet	Léa Champetie
Johanna Le Mau, gérante de la boutique Ô Bocal	Valérie Jaouen
Christian Renoulin, fondateur de l'association Mieux trier à Nantes	Céline Bertron-Guillossou
	Florent Peylet





Proposition et choix montant cotisation

Détail adhésion	nb salarié	montant annuel
adhésion association/entreprise	0	35 €
	de 1 à 5	45 €
	de 6 à 10	90 €
	de 10 à 50	150 €
	plus de 50	250 €
adhésion individuelle	-	10 €





Merci !

Echangeons autour d'un verre...
en mode zéro déchet !

